



DATES A RETENIR

CONGRES 2018 : en ALSACE du 4 au 6 septembre

✓ **VOYAGES :**

- **NORVEGE** : croisière du 24 juin au 1er juillet 2018
- **ATHENES** : du 10 au 14 octobre 2018

Comité de Rédaction : Raymond BASTIEN, Roger BAYOL, Christian CARBASSE, Claude LEMAITRE.

LA VIE DES ADHERENTS

Initiative France - Pour une contribution à la vie économique

A l'issue de mon activité professionnelle, j'ai souhaité apporter une contribution à la vie économique de ma région via l'association INITIATIVE NORD-ISERE, antenne locale du réseau INITIATIVE FRANCE.

INITIATIVE France, a pour objectif de soutenir les entrepreneurs lors de la création, de la reprise ou du développement d'une activité. Ce soutien se matérialise, d'une part par l'octroi de prêts d'honneur et, d'autre part, par un accompagnement des entrepreneurs. En 2017, sur l'ensemble de la France, 185 millions d'euros ont été attribués à 16.416 entreprises créées ou reprises, soit la création ou la sauvegarde de 43.128 emplois. Le taux de pérennité à trois ans des entreprises financées est de 91%. 223 plateformes, regroupées au sein de coordinations régionales, permettent de couvrir 100% du territoire français.



La plateforme INITIATIVE NORD ISERE, à laquelle j'ai adhéré, couvre le territoire de 4 Communautés de Communes. 6 permanents l'animent et 122 bénévoles contribuent à son activité. Le rôle d'un bénévole peut prendre deux formes : être membre d'un Comité d'Agrément Local (CAL) pour analyser les dossiers préparés par les permanents avant l'octroi éventuel d'un financement

et/ou être parrain en apportant un appui personnalisé aux porteurs de projets les plus fragiles. Pour la trésorerie d'INITIATIVE NORD ISERE, une partie significative des fonds provient d'apports effectués par le Groupe EDF lors de l'arrêt de la centrale nucléaire de Creys-Malville. Ils constituent un socle pour le fonds de financement puisqu'ils sont régulièrement réinjectés au fur et à mesure des remboursements effectués par les bénéficiaires initiaux. Ils sont complétés par les apports de la région et des partenaires des plates-formes (Caisse des Dépôts, établissements bancaires, fonds de revitalisation,).

En 2017, INITIATIVE NORD ISERE a accueilli 227 projets et accompagné 299 entrepreneurs : 111 projets ont été financés pour un montant de 1,17 million d'euros qui ont permis la création ou la sauvegarde de 261 emplois.

Ma contribution actuelle à l'association consiste en la participation aux Comités d'Agrément Locaux (CAL). Il en existe un pour chaque communauté de communes. Au cours des derniers mois, j'ai également participé aux travaux préparatoires à l'audit de certification qualité ISO 9001 de l'association.

Au-delà de mon objectif initial, mon adhésion à l'association m'ouvre à de nouvelles facettes de la vie économique, tant par la variété des dossiers analysés que par le travail d'équipe réalisé avec les permanents et les autres bénévoles issus de multiples horizons. Tout cela constitue une expérience particulièrement enrichissante à l'issue d'une carrière au sein du Groupe EDF.

Si l'un des lecteurs de notre « Lettre » le souhaite, outre les informations disponibles sur le site Internet de l'association « initiative-france.fr », je me tiens à sa disposition pour compléter cette rapide présentation.



André CHENAUVIER

Nouvel adhérent : Alain BELAUBE (ancien chef du Conseil Technique Electricité à ERDF)

Ils nous ont quittés : Jean-Claude GUYOT (ancien chef du Service Administratif du CD Nantes), Gérard VIALA (ancien chef du GICA Bordeaux) et Jean-Jacques DEMEULLE (ancien chef de subdivision de Vannes)

CONSEIL d'ADMINISTRATION Réunion du 27 mars 2018

Notre Conseil d'Administration s'est tenu le 27 mars dernier dans la tour ENGIE à la Défense au cœur de l'une des entreprises les plus puissantes du secteur de l'énergie. Après avoir eu l'impression pendant des années de nous réunir comme passagers clandestins sur le navire, ce mardi nous voilà invités à la table du capitaine !

Parmi les très nombreux sujets traités, on peut noter :

- **L'annuaire** papier sera diffusé en 2018 pour la dernière fois. Les diffusions suivantes seront faites sous forme numérique sauf, bien sûr, pour les adhérents qui en feront la demande spécifique auprès de leur délégué de région.

- **Cotisation annuelle** : compte tenu des résultats financiers de l'association, il sera proposé de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 38 euros.

- **Congrès** :

* 2018 : A proximité de Colmar les 4, 5 et 6 septembre (Responsable Claude RUDLOFF). Validation du programme, des coûts et des documents du projet,

* 2019 : En pays de Loire (Responsables Raymond BASTIEN, Yves GEROT, Maryvonne LAFAYE) : Présentation du projet et échanges sur les différentes options d'hébergement et de visites: Ile de Ré, d'Oléron et Puy du Fou,

* 2020 : J,M, Revaz examinera le coût et les possibilités d'un congrès dans le Valais à Martigny,

* 2021 : Christian CARBASSE et Roland LEPORCHER entameront des démarches pour examiner les possibilités d'accueil hôtelier et de visites, dans la région de la Grande Motte et de Montpellier.

- **Rencontre des responsables de la Fédération Nationale des Cadres Supérieurs** :

Bruno NAVARRO (ancien directeur du centre d'Arras, Secrétaire général de la FNCS) présente l'historique, les missions et les principales activités de la Fédération. Nous avons avec cette Fédération des racines communes, des adhérents communs, des complémentarités et certainement un bout de chemin à faire ensemble. Il souligne les importantes transformations en matière de management et d'organisation des deux entreprises EDF et ENGIE.

Le Conseil d'Administration envisage d'organiser une réunion de réflexion d'une journée avec pour thème « Ambition-Réflexion-Valeurs » pour laquelle Bruno pourrait proposer un accompagnement.

Lors d'une prochaine manifestation organisée par la Fédération, l'Association cherchera à rencontrer Nicolas MITJAVILE, directeur de la CNIIEG, pour étudier avec lui la possibilité d'un système d'échange et de modes de contact pour connaître les cadres de direction partant à la retraite et développer le recrutement. Bien sûr, maintenir et renforcer nos liens avec les associations d'actionnaires salariés reste d'actualité.

- **Activités voyages** :

Compte tenu de l'évolution constatée des pratiques touristiques des adhérents, il semble qu'il faille privilégier les voyages courts sur des capitales européennes. Il faudra rechercher un nouveau responsable Voyages (pas nécessairement membre du CA actuel). Lors du prochain congrès, nous prévoyons de réunir un groupe de réflexion sur les voyages, avec la participation de quelques conjoints.

- **Réseaux sociaux** : Christian CARBASSE et Jean COURTIN ouvriront pour essai un site sur LinkedIn ou (et) Facebook, afin de mesurer les effets en terme de communication interne et externe.



Le Secrétaire Christian CARBASSE

Journée interrégionale Ouest du 6 avril 2018

Le vendredi 6 avril, les régions Bretagne, Pays de Loire et, Poitou-Charentes ont convié leurs adhérents pour une journée associative en pays de VITRE (35) avec, au programme :

- matin visite de la cité médiévale ,
- déjeuner et après-midi au château des Rochers qui fut une résidence très appréciée de Madame Marie de Rabutin Chantal , plus connue sous le nom de « Marquise de Sévigné ».

Dans le contexte très humide qui atteint le moral de tous les français, nous avons bénéficié de LA JOURNÉE exceptionnelle parce qu'ensoleillée ... de ce début de « printemps ». Les 29 présents n'ont pas eu à ouvrir les parapluies . Le café d'accueil nous a laissé le temps de nous retrouver et d'échanger comme il convient, ce qui a permis ensuite de retenir l'attention de chacun. Fanny, notre guide , présente tout au long de la journée, a su nous transmettre ses connaissances avec beaucoup de gentillesse.



Nos collègues ont découvert la cité des barons et des marchands restée intacte au fil des ans ; la découverte des rues « historiques » a fait l'unanimité. Le repas au château, dans les communs aménagés pour les golfeurs de la région, a été très apprécié et, parler de Madame de Sévigné dans le cadre bien entretenu qui fût le sien, prend sa vraie dimension. À 17h, selon un timing apprécié parce que sans surprise, nous avons rejoint nos pénates, satisfaits d'une journée bien remplie.

Edouard VERGER

Rencontre Auvergne à Clermont-Ferrand du 19 avril 2018

Quelques lignes pour marquer cette rencontre du 19 avril autour d'un repas à Clermont-Ferrand. Par cette chaude journée ensoleillée, nous fûmes une dizaine à nous retrouver au restaurant gastronomique Jean-Claude Leclerc. Venant de Montluçon, de Ferrières-sur-Sichon, de Chamalières ou de la lointaine métropole lyonnaise, chacun a pu apprécier et les retrouvailles, et la bonne table clermontoise. Merci à eux pour ce moment de convivialité.

Georges LEPIN



Visite de la vis hydrodynamique de Bière (Suisse) du 25 mai 2018

9 membres du groupe suisse et un couple d'amis français se retrouvaient aux sources de l'Aubonne à l'invitation de Charles Crisinel, pour visiter une installation originale : une vis hydrodynamique en lieu et place d'une turbine classique pour produire de l'électricité ! Comme Charles nous l'a expliqué l'endroit choisi était déjà exploité depuis les années 1500 pour faire tourner des moulins, battoirs, raiasse et foule.

Proche de la retraite et afin de l'occuper dignement, Charles a acquis les droits d'utilisation de l'eau avec deux associés en 1996. Profitant des nouvelles conditions de rachat des productions d'électricité d'origine renouvelable de faible puissance (24,5cts/kWh), ils décident d'équiper la chute.

Après de nombreuses péripéties dont vous trouverez l'historique sur le site internet, ils choisissent d'installer la vis susnommée. Celle-ci a une puissance de 60kW pour un débit de 2130 l/s. Depuis sa mise en service en novembre 2018 elle a produit plus de 32000 kWh par mois.



Nos amis ont eu la chance de découvrir cette installation par un temps splendide. Ils ont suivi le parcours de l'eau, de la source à l'usine, longeant le canal historique en écoutant l'histoire passionnante de cette réhabilitation contée par Charles.

Après la visite, un sympathique apéritif a permis à chacun de déguster d'excellents crus produits par l'un des associés et de commenter cette découverte avant de partager un excellent repas dans le restaurant voisin.

Jean-Marc REVAZ

La transition énergétique à l'épreuve du grand public

Dans les solutions à mettre en oeuvre pour la transition énergétique certaines donnent lieu à des oppositions mêlant raison et passion.

Certains rêvent aux énergies nouvelles, d'autres mettent en avant le coût et l'atteinte au paysage.

Le nucléaire est pour certains la solution mais pour d'autres c'est l'oeuvre du diable.

Par contre, tout le monde est d'accord pour mettre en avant l'amélioration de l'efficacité énergétique, en particulier dans le bâtiment.

Mais ce n'est pas parce que l'unanimité existe entre les experts que les réalisations suivent parce qu'en ce domaine les décisions effectives ne leur appartiennent pas, pas plus qu'elles n'appartiennent aux pouvoirs publics : les décisions relèvent en fait de milliers d'utilisateurs et d'entreprises qui les prennent ou pas.

Pour les utilisateurs, l'énergie n'est qu'une utilité, ce n'est pas une source de plaisir ou une cause sur laquelle on peut s'enthousiasmer. Elle ne fait donc pas partie des priorités de la vie.

Si on est éclairé et chauffé et si ça ne coûte pas trop cher il n'y a pas de raison de s'exciter ! L'idéal pour une utilité est qu'elle se fasse oublier !

La difficulté est donc d'amener nos concitoyens à se poser la question de l'efficacité énergétique, avant même de savoir s'ils prendront la bonne voie, et ensuite de faire en sorte qu'ils y apportent une bonne réponse.

Dans le neuf c'est plus facile car la question est forcément posée dès le départ.

Mais comme c'est une utilité, le choix des systèmes énergétiques à toute chance d'être examiné en dernier lieu, c'est à dire quand le plan de financement est déjà tendu, ce qui donne une forte attraction aux solutions les moins lourdes en investissement. C'est vrai pour le choix de l'énergie, même si les dernières réglementations ont réduit les écarts, mais c'est vrai aussi pour l'isolation, la régulation, etc...



C'est particulièrement vrai dans le cas d'un promoteur insensible aux dépenses d'exploitation ultérieure et qui a normalement tendance à respecter les règlements au minimum pour ne pas charger le prix de vente.

Les pouvoirs publics ont un premier outil en édictant des normes et des règlements qui permettent d'écarter des solutions aux mauvaises performances avec le souci de ne pas trop charger les coûts.

Il faut aussi que les professionnels du bâtiment soient motivés pour promouvoir des solutions performantes. Ce n'est pas toujours le cas car les solutions les plus évoluées sont aussi les plus complexes et nécessitent donc des personnels formés pas toujours disponibles.

Enfin, il faut aménager les problèmes financiers, il faudrait trouver une solution pour financer le surcoût hors du plan de financement global et ce, grâce aux économies ultérieures qui seront réalisées.

Dans le neuf, les pouvoirs publics peuvent donc trouver des leviers d'action, le tout est de les choisir faciles à comprendre car c'est la première condition pour être utilisés et donc efficaces.

Il n'en est pas de même dans l'ancien c'est-à-dire quand il s'agit de s'intéresser aux 35 millions de logements dont beaucoup datent d'une époque où l'énergie n'était pas en tête des préoccupations.

Les ambitions sont grandes avec le projet inscrit dans la Loi de Transition énergétique de monter le rythme des rénovations de 100 000 à 500 000 logements (1,5 % du parc) rénovés par an mais les moyens de les réaliser sont moins évidents et il est quasi certain que cet objectif ne sera pas atteint. Il est vrai que la définition de logement rénové est pour le moins imprécise.

(La suite de l'article est disponible sur notre site <http://acdrieg.com> ; ci-dessous la conclusion de l'auteur)

Pour conclure nous dirons que l'amélioration de l'efficacité énergétique est certes plébiscitée mais que c'est aussi le volet le plus difficile de la « transition énergétique » ; il faut donc être modeste et pragmatique dans sa mise en oeuvre car il faut agir sur le grand public.

Une opération simple se répétant des centaines de milliers de fois sous des formes pas tout à fait identiques se transforme en un programme complexe.

Jacques MAIRE Ancien Directeur Général de Gaz de France